



COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES N°1 / 2018
PLOUFRAGAN le 3 avril 2018

Présents : Monique ATTIBA (Pdte COT-LBA, Officiels 29 et référent Jeunes Juges), René MOREAU (Officiels 35), Jacques-Yves LEGRAND (Officiels 56), Kevin LOZACH (Officiels 22), Jean-Michel ATTIBA (Référent STF), Jean Luc DEAN (Référent JCP), Alain TALARMIN (Référent SIF).

Excusés : Solange CARFANTAN (SG), René CARQUET (Tres.G), Emile HERRY (Référent Marche)

Monique ATTIBA remercie les membres de la commission (représentants des 4 départements et référents de spécialités) d'être tous présents à cette première réunion de l'année 2018.

I / Informations diverses

I.1 Examens d'officiels fédéraux :

Ils se sont déroulés à Fougères sur 2 jours. Sur les 12 candidats bretons inscrits, seuls 7 se sont présentés à l'examen. Certains ont été gênés par cette nouvelle organisation d'autant plus que les informations ont été transmises tardivement, la décision ayant pourtant été prise au mois de septembre.

Les résultats devraient être connus la semaine prochaine suite à la réunion de la COT-FFA.

I.2 Nouveaux règlements :

Un exemplaire des « Règles spécifiques FFA 2018-2019 » est remis à chaque responsable départemental.

Une demande sera faite à la Ligue afin qu'un exemplaire des « Règlements IAAF » soit offert aux Juges arbitres niveau 3 actifs et aux officiels niveau 3 formateurs des 4 départements bretons. Chaque responsable départemental fera parvenir sa liste à la présidente de la COT-LBA.

Tous ces documents sont consultables sur le site FFA ; un lien a été créé sur le site LBA dans la rubrique « Officiels ».

I.3 Prorogations des qualifications :

- A ce jour toutes les **sessions de remise à niveau** organisées dans les départements ont été saisies dans SIFFA, les 2 dernières sessions (22 et 29) le seront en fin de semaine.

Rappel : toutes les listes doivent être envoyées en format Excel avec les N° de licences.

- Présences terrain : **participation aux jurys des compétitions**

Certains jurys de compétitions saisis dans SIFFA ne tiennent pas toujours compte des officiels réellement présents ni des jeunes juges.

Rappel : à la fin de la compétition le directeur de réunion responsable du jury doit remettre au secrétaire informatique le jury technique actualisé, effectivement présent sur le terrain.

La saisie des jurys réels est indispensable pour les prorogations des qualifications.

Alain TALARMIN proposera aux secrétaires informatiques des 4 départements un fichier Excel utilisable afin de faciliter la saisie des jurys.



II / Point sur les formations

22 - Côtes d'Armor :

Jeunes juges : 2 inscrits. Formation à Saint Brieuc le 7 avril.

Officiels régionaux : 18 inscrits. Formation à Ploufragan le 3 février : 11 présents

Remise à niveau des officiels : Saint Brieuc le 7 avril.

29 - Finistère :

Jeunes juges : 25 inscrits. Formation à Quimper le 13 janvier : 24 présents

Officiels régionaux : 22 inscrits. Formation à Châteaulin le 19 janvier : 20 présents.

Remise à niveau des officiels : Quimper le 7 avril : 35 inscrits (38 présents le 7/04)

35 - Ille et Vilaine :

Jeunes juges : 32 inscrits. Formation à Rennes le 24 mars : 30 présents

Officiels régionaux : 44 inscrits. Formation à Rennes le 31 mars : 44 présents.

Remise à niveau des officiels : Rennes le 16 février : 25 présents

56 - Morbihan :

Jeunes juges : 1 inscrit ; formation programmée en avril.

Officiels régionaux : 20 inscrits. Formation le 27 janvier à Arradon : 15 présents

Remise à niveau : Arradon le 27 janvier, 19 présents

Dans chaque département seront organisées une ou 2 sessions de préparation à l'examen en septembre.

Formation Marche le 16 décembre à Saint Brieuc : 4 candidats à l'examen et 2 présents pour la remise à niveau.

Formation Chrono électrique :

Rennes le 16 février, remise à niveau : 6 présents

Formation Secrétaires informatiques :

Rennes le 20-21 janvier : 5 présents

Ploufragan le 13 mars : 3 présents

- Une session de formation initiale et/ou continue est proposée par Jean Claude HERRY Pdt de la commission informatique régionale. Le lieu et la date seront confirmés en fonction des candidats inscrits. Un lien d'inscription devrait être mis en ligne sur le site LBA.

Formation continue Hors stade le 20 janvier à Lesneven : 7 présents.

Formation continue Liaison Chrono-Electrique – Informatique : un regroupement des utilisateurs de Finish Lynx et des secrétaire informatiques va être mis en place. Une diffusion de l'information sera faite dès que le lieu (Lamballe ?) et la date seront fixés.

III / Examens d'officiels

☞ **Date de l'examen régional 2018 : 21 septembre 2018**

Chaque responsable départemental fixe l'horaire et le lieu de l'examen. Les renseignements seront diffusés sur les sites des comités départementaux et sur le site de la ligue en plus de la communication interne à chaque département.

A ce jour, les dates et lieux des examens d'officiel régional sont programmés :

22 : MDS de Ploufragan, vendredi 21 septembre en soirée

29 : Châteaulin, vendredi 21 septembre - 20h

35 : MDS de Rennes, vendredi 21 septembre en soirée

56 : Arradon, vendredi 21 septembre en soirée

→ Les candidats doivent être **licenciés** et remettre leurs **3 fiches de suivi pratique** (minimum) le jour de l'examen écrit conformément au protocole de formation et qualification.

☞ **Evaluations pratiques :**

Starters : 4 candidats.

Les compétitions servant de support aux évaluations pratiques sont : Championnats de Bretagne Minimes et Cadets-Seniors, Pré-France, Championnats départementaux 35 et 29.

JA : 1 candidat – évaluation dans le 35.

Chrono : 2 candidats – évaluation dans le 56.

Il est rappelé que les évaluations doivent être formatrices ; chaque évaluateur donnera ses appréciations en tenant compte du comportement du candidat dans sa fonction et de sa capacité à répondre aux questions posées. Le rôle de l'évaluateur sera aussi d'apporter conseils et aide au candidat.

☞ **Jeunes Juges**

L'examen de **certification 2^{ème} niveau** sera proposé lors du championnat de **Bretagne d'Athlétisme à Vannes les 23/24 juin 2018**. Cette certification s'adresse aux jeunes juges déjà certifiés 1^{er} niveau et ayant au minimum 4 évaluations pratiques (4 fiches de suivi renseignées dans le livret). Un courrier d'inscription sera adressé aux clubs en mai avec le fichier à renseigner et à renvoyer à la Présidente de la COT.

☞ **Examen d'officiel fédéral 2019 :**

Pour la **session 2019**, 9 candidats se sont fait connaître. Nous attendons **fin avril 2018** les **dernières inscriptions** avant la mise en situation des candidats pendant la saison estivale.

Un courrier de confirmation va être envoyé à eux qui n'ont pas encore rempli la feuille de candidature et un rappel va être diffusé aux clubs bretons.

Un **regroupement des candidats** sera organisé afin de bien cadrer les attentes de ce niveau de qualification. Il aura lieu le **samedi 23 juin à Vannes, à 10h 30**.

IV / Nominations

☞ Nominations après réception des suivis pratiques ou/et validation des référents concernés :

Dpt	NOM	Prénom	Club	Qualification
22	ROBIN	Mireille	AS 22	JLR
56	KARCHER	Laurène	APV	JLR
35	ORVEILLON	Léo	CJFSM	JLR
35	FOUREZ	Alain	A Pt Réan	JLR
35	RODRIGUES	Jocelyne	SRA	JPR

☞ Suite à la réception des fiches de suivi pratique, les nominations JJ suivantes sont validées :

Dpt	NOM	Prénom	Club	Qualification
35	BOUVET	Clara	HBA	JJD
35	BOUVET	Ehouarn	HBA	JJD
35	BRAUD	Alix	HBA	JJD
35	LE PENVEN	Gwillyan	HBA	JJD
35	JUBLAN	Théo	HBA	JJD

☞ Jean-Luc DEAN, référent Chrono Electrique, propose une nomination de JCP ; le dossier sera transmis à la COT-FFA pour validation.

V / Répertoire des qualifications d'officiels

Le Répertoire des qualifications d'officiels a remplacé la Charte des officiels. Un exemplaire est remis à chaque responsable départemental afin d'en prendre connaissance.

Ce répertoire décrit les différentes qualifications reconnues par la FFA et indique les compétences requises pour chaque niveau de qualification et peut apporter une aide pour le contenu des formations.

Afin de bien séparer la notion de Qualification de la notion de Fonction, la dénomination des qualifications a été modifiée. Les sigles utilisés ont aussi été modifiés afin de séparer la notion de niveau de celle de structure.

VI / Questions diverses

☞ **Carnet de suivi :**

Suite aux propositions adoptées lors de la dernière COT, un exemplaire du « Carnet de suivi » des officiels est remis à chaque responsable départemental.

Après éventuelles modifications (retour demandé pour le 21 juin) ce carnet pourra être utilisé dans les 4 départements dès la saison 2018-2019.

Objectifs :

- Assurer le suivi des formations et des présences terrain des officiels
- Permettre aux candidats à la fonction d'officiel de valider leurs participations aux jurys y compris pour ceux qui n'entrent pas tout de suite dans le processus de qualification
- Permettre aux départements de valoriser les personnes aidant au bon déroulement des compétitions en ayant un rôle d'aide ou d'accompagnement en tenant compte, par exemple de critère de nombre de participations, l'objectif restant le bon déroulement des compétitions pour les athlètes.

Ces personnes pourraient être valorisées par un courrier ou diplôme « Assistant jury », chaque département fixant ses critères et mode de valorisation.

☞ **Constitution des jurys :**

- Jury Marche des compétitions nationales se déroulant sur notre territoire : la CRM souhaite proposer les jurys de ces compétitions. La dernière CSO a ainsi confié à la CRM la constitution du jury Marche du championnat de Bretagne Cadets-Seniors.

- Jurys Chrono électrique : les jurys du championnat de Bretagne seront aussi proposés par les référents en fonction des appareils de chronométrie utilisés et du nombre de personnes nécessaires afin de permettre une rotation des équipes.

L'appel à jury adressé par la COT aux clubs concernera uniquement les officiels JA, Starters, Chronos manuels, Courses, Sauts et Lancers.

Monique ATTIBA
Présidente de la COT

Prochaine réunion de travail de la COT **mardi 16 octobre** à Ploufragan